

TOULOUSE POLARS DU SUD

Concours de nouvelles organisé par l'association Toulouse polars du sud 2011 3^e Prix Thierry Jonquet

Article 1 :

L'association Toulouse Polars du Sud organise un concours de nouvelles « polar * » appelé **Prix Thierry Jonquet**, ouvert aux candidats francophones, sans distinction de nationalité ou de résidence. Il n'y a qu'un concours « adultes » auquel on peut concourir à partir de 17 ans.

NB : La nouvelle doit appartenir au sens large au genre « noir » et aux « littératures criminelles », qu'il y ait ou non enquête résolue sur le « crime » (compris comme tout délit majeur). Le polar « historique » est admis.

Le **thème 2011** sera :

Quand la ville rose dort...

Article 2 :

Peuvent concourir toutes les nouvelles inédites et libres de droits répondant aux critères précisés dans "modalités de participation" ci-dessous. Le texte sera compris entre **10 000 et 12 000 caractères** (espaces et signes compris).

Article 3 :

Le comité de lecture sera constitué de professionnels du livre (écrivains, bibliothécaires etc..) ou lecteurs passionnés de polars, membres de l'association. Les membres de ce jury, leur famille, ne sont pas autorisés à concourir.

Article 4 :

Le concours est ouvert le **15 février 2011** et sera clôturé le **1 juin 2011** à minuit. Les candidatures envoyées après cette date ne seront pas prises en compte, le cachet de la poste faisant foi.

Article 5 :

Les délibérations du jury auront lieu durant l'été 2011. Les résultats seront rendus publics en septembre et la remise du Prix Thierry Jonquet aura lieu le dimanche 9 octobre 2011 au cours du Salon des littératures Noires et Policières organisé par l'Association Toulouse Polars du Sud.

Les candidats pourront consulter, pour toutes informations complémentaires, le site / blog de « Toulouse Polars du Sud » : <http://toulouse.polars.du.sud.over-blog.com/>

Article 6 :

Le prix Thierry Jonquet sera remis le **9 octobre 2011**, à l'occasion du Salon. Tous les concurrents sont cordialement invités à assister à cette remise de prix et au salon. Les lauréats ne recevront pas de frais de déplacement, mais pourront éventuellement bénéficier, s'ils viennent de loin, d'un hébergement convivial. Les trois meilleures nouvelles recevront un prix en chèque-livre respectivement de 250, 200 et 150 euros.

Article 7 :

La sélection des finalistes et le choix des lauréats s'effectuant sous anonymat et dans la plus grande impartialité, le jury ne justifiera aucune de ses décisions par la suite.

Article 8 :

Dans l'éventualité où les nouvelles primées feraient l'objet d'une publication (journal local, flyer, brochure du festival, reproduction totale ou partielle sur Internet sur le site...), il ne serait pas versé de droits à leurs auteurs. Ceux-ci conservent toute propriété de leur œuvre et restent libres de l'utiliser à tout moment comme bon leur semble.

Article 9 :

L'association se réserve le droit d'annuler le concours de nouvelles à tout moment et sans donner d'explication, comme de ne pas décerner de prix si la participation était de qualité insuffisante. Les

chèques d'inscription seraient alors renvoyés aux participants. Les textes ne seront renvoyés en aucun cas, mais détruits à la fin du concours.

Modalités de participation pour le concours de nouvelles :

1 – Les nouvelles proposées devront appartenir au genre du « polar » ou de la nouvelle "noire" correspondant au thème choisi : **Quand la ville rose dort :**

2 – Les textes devront être écrits en français, dactylographiés en noir:

feuillet A4 (21 x 29,7cm),

recto seulement,

interligne 1½,

police de caractère Times New Roman, corps 12, marges de 3,5.

Le texte sera compris entre 10 000 et 12 000 caractères (espaces et signes compris).

Il sera envoyé **par voie postale en version papier et par Internet en fichier attaché.**

3 - Afin de respecter l'anonymat, aucune marque distinctive ne figurera sur le texte de la nouvelle. Celle-ci devra comporter un **titre** (différent de l'énoncé du thème).

Ce titre et un codage effectué par le secrétariat du concours à réception des candidatures garantiront leur anonymat.

4 – Les nouvelles ne respectant pas les clauses du règlement seront éliminées d'emblée. Les frais de participation ne seront pas remboursés.

Le candidat enverra avant le 1 juin 2011 à minuit, cachet de poste faisant foi.

A) par voie postale, à l'adresse :

Concours de nouvelles Prix Thierry Jonquet Toulouse polars du sud , 9 chemin des Sports, 31450 Belberaud

1) 6 exemplaires de sa nouvelle, dotée d'un titre, et anonyme

2) un chèque de participation aux frais de **3,50 euros** à l'ordre de *l'Association Toulouse polar du sud* **Les participants ayant entre 17 et 18 ans et les participants même majeurs ne résidant pas en France seront exemptés** : ils joindront alors une attestation sur l'honneur (cf ci-dessous).

3) Une enveloppe timbrée (20 g) adressée à son propre nom (**les participants vivant à l'étranger seront exemptés de la timbrer**)

4) La **fiche de participation** dont le modèle est ci-dessous, dûment remplie et signée et sur laquelle il aura indiqué ses coordonnées, dont un numéro de téléphone fixe obligatoire, et le **titre** de sa nouvelle.

B) En plus de son envoi postal, le candidat enverra un courriel à l'adresse :

concours.toulouse.polars.du.sud@gmail.com

En objet il indiquera le **titre de sa nouvelle et ses nom et prénom** (l'anonymat est garanti par la stricte séparation entre le secrétariat gérant cette messagerie et le jury)

Dans le corps du mail, il indiquera :

- résidant en ou hors de France
- majeur ou âgé de 17 à 18 ans
- nom, prénom
- adresse postale
- numéro de téléphone fixe (obligatoire) et éventuellement de portable
- adresse e-mail

En fichier il joindra le texte de sa nouvelle qui comportera un **titre** (différent du thème) mais ni nom, ni signature ou signe distinctif. **Le nom du fichier comprendra le titre de la nouvelle.**

La même adresse Internet concours.toulouse.polars.du.sud@gmail.com pourra être utilisée pour communiquer avec les organisateurs du concours le cas échéant.

Bon de participation à copier ou à imprimer :

TITRE :

NOM , PRENOM :

ADRESSE :

.....

Code Postal.....Ville :

Téléphone fixe (obligatoire) :.....Téléphone portable (souhaité) :

E.mail :

Je soussigné(e)..... déclare participer au concours de nouvelles Prix Thierry Jonquet 2011 organisé par l'association « Toulouse polars du Sud " et accepter tous les termes du règlement de ce concours. Je certifie que les renseignements fournis sont exacts.

Fait à ...

le...

Signature :

Autorisation parentale pour les mineurs entre 17 et 18 ans:

J'autorise mon fils/ma filleNé(e) le,à participer au concours de nouvelles organisé par l'association Toulouse Polars du Sud et je déclare accepter tous les termes du règlement de ce concours. Je certifie que les renseignements fournis sont exacts.

Fait à,..... Le.....Signature du parent :

Attestation sur l'honneur des participants étrangers :

Je soussigné,'.....atteste sur l'honneur résider hors de France, ne pas posséder de chéquier de banque français et ne pouvoir envoyer par ce moyen ma participation aux frais du concours de nouvelles organisé par l'association Toulouse polars du sud.

Fait à,..... Le..... Signature :